



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la cohésion sociale
Le Conseiller d'Etat

DCS
Case postale 3965
1211 Genève 3

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le 04 DEC. 2019
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Fo _____
No 869/19

DIFFUSION

Mmes Salerno
Alder
MM. Pagani
Kanaan
Barazzone
Mmes Charollais
Malignac
Luthi
Bohler
Demazure
MM. Buzzini
Burri
Blanchot
Krebs
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri

SCM
Service juridique
infoinvest/dfin
Dossiers-Documentation

DÉCISION
du **28 NOV. 2019**

approuvant la délibération du conseil municipal de la Ville
de Genève du 30 septembre 2019

vu l'article 90 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

LE DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE

DÉCIDE

La délibération du conseil municipal de la Ville de Genève du 30 septembre 2019,
ayant pour objet :

l'approbation des comptes 2018,

EST APPROUVÉE.

Thierry Apothéoz

Annexe : délibération certifiée conforme

Communiquée à :
Genève 2 ex
SAFCO-SF 1 ex
SAFCO 2 ex



Qlf



VILLE DE
GENÈVE

Législature 2015-2020
Séance du 30 septembre 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu les articles 30, 48 et 107 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;
vu l'article 20 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017;

vu la liste des crédits supplémentaires mentionnés dans les comptes 2018 et rapport de gestion du Conseil administratif;

sur proposition du Conseil administratif,

décide

par 34 oui contre 29 non et 11 abstentions

Article premier. – Compte de résultats

Le compte de résultats de la Ville de Genève pour 2018 est approuvé pour les montants suivants:

	Fr.
charges d'exploitation	1 186 139 238
sous déduction des imputations internes de	- 71 095 276
soit un total des charges nettes de	1 115 043 962
revenus d'exploitation	1 167 132 520
sous déduction des imputations internes de	- 71 095 276
soit un total des revenus nets d'exploitation de	1 096 037 244
résultat d'exploitation	-19 006 718
charges financières	69 234 959
revenus financiers	181 791 842
résultat financier	112 556 883
charges extraordinaires	0
revenus extraordinaires	0
résultat extraordinaire	0
Résultat total du compte de résultats	93 550 165



CAF

Art. 2. – Compte d'investissements

Le compte d'investissements 2018 est approuvé pour les montants suivants:

patrimoine administratif	Fr.
dépenses d'investissements	146 235 066
recettes d'investissements	57 182 418
investissements nets	<u>89 052 648</u>
patrimoine financier	
dépenses d'investissements	63 554 944
recettes d'investissements	36 537
investissements nets	<u>63 518 407</u>
investissements nets	<u>152 571 055</u>

Art. 3. – Financement des investissements

Le financement des investissements est approuvé pour les montants suivants:

patrimoine administratif	Fr.
investissements nets	89 052 648
amortissements	86 891 407
excédent de revenus du compte de résultats	93 550 165
attributions aux fonds (-) prélèvements	487 504
autofinancement	<u>180 929 077</u>
excédent de financement	<u>91 876 429</u>

Art. 4. – Variation de la fortune

L'augmentation de la fortune, soit 93 550 165 francs, est approuvée; elle correspond à l'excédent de revenus du compte de résultat.

Art. 5. – Bilan

Le bilan au 31 décembre 2018 est approuvé, totalisant tant à l'actif qu'au passif 4 910 321 264 francs. Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31 décembre 2018 à 533 038 083 francs.

* * *